

## Où faire des économies ?

Tous les crépis et enduits modernes, même les plus étudiés, sont inutiles (sous couvert de rusticité, ce sont des opérations de prestige onéreuses). De nombreuses maçonneries doivent être laissées crues et vives lorsqu'elles ne sont pas exposées à la pluie.

Sur les surfaces exposées, un crépi gobeté en un ou deux passages, « à pierres vues » (tuf et chaux aérienne), convient mieux et sera plus économique ; restera le prix de l'échafaudage. De nombreux enduits anciens (tuf et chaux), jetés au balai, tiennent toujours ; ne pas les enlever mais les réparer seulement partiellement dans le même mortier.

Économiser en limitant le percement de nouvelles baies que l'on croit, à tort, indispensables. La maison paysanne est un abri et garde son mystère. Elle n'est pas un appartement aux larges ouvertures pour une vue panoramique sur la campagne.

Pas de petits carreaux : ils sont à proscrire dans la plupart des cas (sauf maisons de maître, etc.). Les fenêtres à petits carreaux sont plus onéreuses que les fenêtres traditionnelles à 3 carreaux dans la hauteur par battant. Les portes-fenêtres sont aussi à éviter : elles sont chères et détonnent dans une maison paysanne.

À l'extérieur, le plus souvent (sauf maisons de maître et maisons bourgeoises des bourgs), nul besoin de peintures ni de vernis. On laisse les menuiseries extérieures dans le ton de leur bois ; elles prendront le grisé du temps, mais on doit les imprégner au pinceau d'un mélange chauffé (à 30°C) d'huile de lin et d'essence de térébenthine. Il faut renouveler ce badigeon.

Le sablage des pierres d'encadrement à l'extérieur (chaînes d'angle, jambages ...) n'est pas utile. Il faut tout simplement laver à l'eau et frotter si nécessaire, et garder l'âge de la pierre. Que veut dire cette admiration des « vieilles pierres » si on les fait devenir neuves ?

Se dispenser de gouttières et de chéneaux. Diverses solutions simples sont possibles au bas des murs, mais cela est une règle pour les villages et non pour les bourgs.

Pas un sou pour les gadgets pseudo-champêtres, frais supplémentaires, encombrements ridicules (portails de style, lanternes et réverbères, barbecues ostensibles, faïences de pelouse, fers forgés de balcon, etc.).

*Texte écrit avec le concours de Michel Auzeméry*

---

Conseils donnés par l'Association

**maisons  
paysannes  
de france**

---

Reconnue d'utilité publique

## Où investir judicieusement ?

Refaire absolument les couvertures dans le matériau habituel de la région, fabriqué localement (économie de proximité). Tuiles plates, tuiles courbes .... Réparer ou refaire les charpentes en conséquence.

Faire ou refaire une lucarne, ou deux, pour aménager des combles, mais toujours de dimensions modestes. Reprendre les dimensions des anciennes et imposer son choix et son souhait à l'artisan.

Prévoir les matériaux d'encadrement des baies, fenêtres et portes (bois, pierres taillées, appareillage en brique). La maison à réparer et le village indiquent ce qu'il convient de choisir. De toutes façons, jambages et linteaux doivent être bien visibles. Pour le bois, il faut faire faire l'encadrement avant le percement des murs. Le percement des murs pour les baies nouvelles ne se fait pas en fonction des fenêtres proposées par le marché (elles sont pour la plupart inadéquates quant aux mesures, au bois et à la forme des vitrages). Il faut ici commander sur mesure.

Se préoccuper de chercher, en particulier pour la pierre taillée, les matériaux nécessaires dans la démolition.

*FERMER les catalogues spécialisés dans la mode rustique. En cherchant des recettes, on se contamine l'esprit.*

*PRENDRE SON TEMPS avant tous travaux et regarder, de l'oeil et de la main, très attentivement, les maisons les plus anciennes qui subsistent, et les moins travesties.*

*DEMANDER conseil avant les travaux à « Maisons Paysannes de France » (association reconnue d'utilité publique) ou au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, organisme lié au Conseil Général). Ensuite, il est trop tard.*

*REMANIER le moins possible, c'est la règle d'or. Elle ne s'oppose pas à des réaménagements pour la vie moderne.*

*MONTRER à l'artisan, sur des exemples, ce que l'on désire et ce que l'on ne veut pas. Faire un écrit mentionnant la description et la façon des travaux. Surveiller les travaux pour vérifier si les instructions ont été bien comprises.*